



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1995/120  
7 février 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 1ER FÉVRIER 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, par une lettre datée du 24 novembre 1994, le chef de l'État de la Sierra Leone a officiellement demandé mes bons offices pour faciliter les négociations entre son gouvernement et les forces connues dans son pays sous le nom de Front révolutionnaire uni. Le 15 décembre 1994, j'ai envoyé en Sierra Leone une mission exploratoire entamer des consultations à cet effet.

La mission a noté que la situation dans le pays s'était gravement détériorée à la suite du conflit, qui dure depuis trois ans. Environ 10 % de la population de la Sierra Leone sont réfugiés dans les pays voisins, et 30 % au moins sont déplacés à l'intérieur du pays. Des équipements essentiels ont été détruits et les trois-quarts du budget national sont consacrés à la défense. Le conflit en cours en Sierra Leone, s'il se poursuit, compliquera encore davantage la recherche de la paix au Libéria, et risquerait d'avoir un effet plus général de déstabilisation dans la région.

À partir des conclusions de la mission exploratoire, j'ai décidé de nommer M. Berhanu Dinka (Éthiopie) mon Envoyé spécial en Sierra Leone pour une période initiale de trois mois, afin qu'il s'emploie avec les parties en cause à rechercher un règlement négocié du conflit.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir appeler l'attention des membres du Conseil de sécurité sur ces informations.

(Signé) Boutros Boutros-Ghali

-----